



CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème}

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU V^{ème} ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}

CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème} Tarifs - Saison 2018 - 2019

La cotisation inclut notamment :

- **les séances de piscine :**
 - à la piscine Jean Taris, 16 rue Thouin, Paris 5^e :
 - Plongée et Nage PMT les mercredis de 19h30 à 21h00 et le jeudi de 18h00 à 19h30
 - Hockey les mercredis de 21h00 à 22h30
 - à la piscine Roger Vergne, 31 rue du Cdt René Mouchotte, Saint Mandé : Plongée et Nage PMT, initiation / séances enfants des membres du club (nombre limité), les samedis de 18h00 à 20h00
- **les séances de fosse à Antony** (104 rue Adolphe Pajeaud – RER B Les Baconnets) : une ou deux séances par mois, de 20h00 à 21h00 ou de 21h00 à 22h00 (détails et inscriptions sur le site web du club)
- **les cours de théorie de plongée** (à la maison des associations, 4 rue des Arènes, 5^e)

Elle vous permet par ailleurs d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents.

TARIFS PLONGEURS-HOCKEYEURS ET HOCKEYEURS

Le tarif se calcule en additionnant la cotisation annuelle au club, la licence fédérale, l'assurance selon le choix (L1 ou L2 ou L3, base ou TOP) et pour les nouveaux membres uniquement, le droit d'entrée.

COTISATION CLUB		+ DROIT ENTRÉE*	+ LICENCE FFESSM	+ ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE**			
PLONGEURS HOCKEYEURS	HOCKEYEURS			Piscine***	Loisir 1 Base / TOP	Loisir 2 Base / TOP	Loisir 3 Base / TOP
270,00€	171,00€	50,00€	39,70€	11€	20€ / 39€	25€ / 50 €	42€ / 83€

* Le droit d'entrée est payé uniquement la 1^{ère} année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.

** Il s'agit de tarifs négociés par la FFESSM avec AXA. La différence entre les assurances AXA BASE et TOP tient à la couverture – cf. tableau des garanties ; d'autres compagnies couvrent également la plongée.

*** Pour la pratique du hockey subaquatique en piscine (compétitions incluses) à l'exclusion de toute (autre) activité en mer

TARIF JEUNES (étudiant(e)s de moins de 26 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription / enfants des membres préinscrits au club, de moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription)

- Les étudiant(e)s de moins de 26 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de 160 euros tout compris (droit d'entrée, cotisation, assurance et licence Loisir 1 Base), sous réserve de la présentation d'un justificatif. Ce tarif est le même quelle que soit l'activité pratiquée.
- Les enfants des membres déjà inscrits, de moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription, bénéficient d'un tarif spécifique de 100 euros tout compris (droit d'entrée, cotisation, assurance et licence Piscine), sous réserve de remplir un dossier d'inscription et que le nombre maximal de places disponibles ne soit pas atteint.

TARIFS ENCADRANTS ET MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Le tarif se calcule en additionnant la cotisation annuelle au club, la licence fédérale, l'assurance selon le choix (L1 ou L2 ou L3) et pour les nouveaux membres uniquement, le droit d'entrée.

COTISATION CLUB		+ DROIT ENTREE	+ LICENCE FFESSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE			
MF1/MF2/EF1 Membre Bureau	E1/E2			Piscine	Loisir 1 Base / TOP	Loisir 2 Base / TOP	Loisir 3 Base / TOP
13,50 €	54,00 €	50,00 €	39,70 €	11€	20 € / 39 €	25 € / 50 €	42 € / 83 €